Vol d'un revolver de douanier. — Un préposé des douanes du Touquet, M. François Genesou, était dimanche soir de surveillance sur la route de Mont-Lœnis. A un moment donné, il s'écarta de son poste d'observation pour satisfaire un besoin naturel. Un chien de fraudeur étant venu à passer, le brave préposé s'élança sur ses traces, mais quand il revint à son poste primitif il s'aperçut que son révolver d'ordonnance, modèle 1874, chargé de 6 cartouches lui avait été dérobé.

Accident. — Mme Chevalier, 40 ans, cabaretière, rue du Clinquet, nettoyait hier matin ses vitres, lorsque la chaise sur laquelle elle était montée bascula et la pauvre femme tomba dans les carreaux.

Elle se contracta une blessure profonde à l'oreille déterminée par les éclats de verre. M. le docteur Vaneufville a pratiqué la suture de la plaie.

WASQUEHAL

Grande fête de gymnastique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la fête de gymnastique organisée par la société l'*Etincelle* de Wasquehal, a obtenu un plein succès.

A 3 heures, le cortège se formait sur la Grande place. La Fanfare et l'Harmonie de Wasquehal ouvraient la marche, suivies par les sociétés de gymnastique l'*Etincelle* de Wasquehal, l'*Avenir* de Comine (France) et une section de la *Patriote* de Croix.

Après avoir parcouru les différentes rues de la commune, le cortège s'est rendu dans le jardin de M. Hennion où devait avoir lieu la fête.

Le programme qui était des mieux composés, a été exécuté d'une façon très brillante. L'Etincelle qui n'a qu'une année d'exiz ence possède déjà des gymnastes qui promettent et qui exécutent avec un ensemble parfait les différents exercices aux appareils.

Nous signalerons « l'Avenir », de Comine, pour ses gymnastes, qui rivalisent de force et de souplesse avec leurs amis Sinale, Mantionnez et passant, M. Caron, un colosse de cette société qui, par son travail athétique, a prouvé qu'il possédait une force peu commune; aussi les applaudissements ne lui ont pas fait défaut.

Nos félicitations à la section de la « Patriote » de Croix, qui a bien voulu prêter son concours; l'éloge de cette société n'est plus à faire.

Pendant la fête, la Fanfare et l'Harmonie ont exécuté différents morceaux de leur répertoire, qui ont été goûtés et très applaudis. En résumé, fête superbe qui a duré jusqu'à 11 heures du soir, fermée brillamment éclairé par la lumière électrique.

A. G.

Flers (Bourg.) — Distinction honorifique. — Nous enregistrons avec une satisfaction toute particulière, la distinction honorifique que vient d'accorder le gouvernement, à M. Ladrière, directeur de l'école communale du Bourg.

Celui-ci a reçu une médaille d'argent comme récompense de ses longs et loyaux services depuis plus de 15 ans.

La population a accueillie avec une jouissance qui fait honneur au mérite incontesté du titulaire.

LILLE

L'incendie de la rue des Rogations. — Comme corollaire au sinistre qui a atteint si malheureusement Mme Bobrowski, dont nous avons parlé hier, nous sommes heureux d'apprendre qu'une liste de souscription est ouverte pour venir en aide à cette intéressante famille.

M. Géry Legrand, sénateur-maire de Lille, s'y est inscrit pour 100 fr. L'initiateur de cette œuvre de bienfaisance est M. Victor Dubes, le sympathique chef du bataillon des sapeurs-pompiers.

Les vols. — La police vient de pincer une couturière allemande d'origine, Maria Lenzé, rue Royale, 122, inculpée de différents vols. Le 2 courant elle louait une chambre chez M. Robiquet, cabaretier, rue St-Hubert, 12, et le lendemain elle disparaissait en emportant deux draps de lit et une couverture en laine. Quelques jours avant, elle avait volé de la même manière, un réveil-matin et des draps de lit chez Mme Legrand, cabaretière, rue de Tournai, 48.

Une dame Raoul, ancienne cabaretière, rue de Juliers, 26, l'accuse également de lui avoir dérobé un miroir, des draps de lit et une couverture en coton; enfin, Mme Ve Leclercq, qua de la Basse-Deûle, 60, s'est vue enlever par elle une paire de draps de lit tout neufs.

Cette voleuse de profession se faisait inscrire dans chacune de ces maisons sous de faux noms.

C'est Mme Robiquet qui, l'ayant reconnue avant-hier, place St-Martin, la fait arrêter. Maria Lenzé a été déférée au parquet.

— Un trio, qui avait la spécialité de dévaliser les champs de pommes de terre et d'autres légumes, au faubourg St-Maurice, a été arrêté. Ce sont : Ernest Pruvost, 49 ans, filtier, rue de l'Alma 15 et ses deux fils, Cyprien, 17 ans, cordonnier et Benjamin, 24 ans, pelotonneur.

Le feu. — Hier matin, vers huit heures, la servante de M. Guinebaux, fabricant de pipes, rue Nationale 56, commit l'imprudence de verser de l'essence dans un foyer, pour activer le feu. L'essence enflammée, se répandit sur le feu et un commencement d'incendie se déclara. Heureusement, on put l'éteindre immédiatement, de sorte que les dégâts sont insignifiants.

Accident. — M. Désiré Lemahieu, 78 ans pensionnaire à l'hospice général, est tombé rue Solférino et s'est blessé légèrement aux genoux et aux coudes. Il a été reconduit en voiture de place à l'hospice.

Renversé par une voiture. — Sous cette rubrique, nous avons parlé hier, d'un accident arrivé sur la Grand'Place. Une erreur typographique nous a fait dire que c'était le n° 4, qui avait causé cet accident; c'est le numéro 45, qu'il faut lire.

LE NORD

Lambersart. — *Rixe grave.* — Dimanche dernier vers onze heures et demie du soir, M. Foucart Jean-Baptiste, 83 ans, garçon de ferme chez M. Delfves, cultivateur à Lambersart, après avoir fait une partie de cartes dans un cabaret, rue de Comine, retournait chez son patron, quand passant rue de la Carnoye, il fut tout-à-coup assailli par trois individus, qui, sans lui adresser le moindre parole, le renversèrent et lui labourèrent la figure de coups de poings et de pieds. L'un des agresseurs retira même une des boutines de Foucart et lui en asséna plusieurs coups sur la face.

La victime resta sans connaissance pendant plus d'une heure; puis avec beaucoup d'efforts, M. Foucart parvint à regagner son domicile. Il a les yeux tuméfiés et se plaint de nombreuses contusions sur tout le corps, notamment à la région dorsale.

La gendarmerie, avertie par le garde-champêtre a commencé une enquête. Les inculpés sont au nombre de trois et demeurent tous à Canteleu : Pierre Dagbron, 26 ans, rue de l'Eglise, Cour Saint-Sépulcre; Camille Lefebvre, rue de l'Eglise et Gustave Thollier, cour Thérésotte.

BAGARRE SANGLANTE A ANNAPPES

Deux blessés à coups de couteau

Dimanche soir, vers onze heures, quatre ouvriers, deux français et deux belges, se prirent de querelle dans un estaminet d'Annappes, au lieu dit « le Quartier Mouffetard ». Comme il était l'heure de la retraite, le cabaretier les fit sortir et la querelle continua dans la rue. Bientôt elle dégénéra en rixe.

Tout-à-coup, les trois amis crièrent à l'assassin : retentirent. Ils étaient poussés par deux des batailleurs, tandis que les autres s'enfuyaient.

Quand on accourut, on se trouva en présence de deux Français que les belges, étant plus faibles, venaient de larder à coups de couteau. Ce sont MM. Arthur Lefebvre, 23 ans, domestique à Annappes et Maurice Farvier qui a reçu deux coups de couteau : l'un à la cuisse, l'autre au côté gauche et Firmin Dussart 45 ans, ouvrier à l'usine de Fives, qui a reçu un coup au côté gauche; ce dernier est marié et père de six enfants.

On les reconduisit chez eux, où ils reçurent les soins nécessaires. Quant à leurs agresseurs, ils ne les connaissent pas et le gendarmerie de Lannoy les recherche activement.

Armentières. — Lundi matin, sur le marché de la Grand'Place, ayant acheté conditionnellement quelques paniers de groseilles à une marchande de Vémenages, Mme Derbeyre, le sieur Ferdinand Alleman crut avoir mis la marchandise en lieu sûr, pouvoir nier le délit qu'il avait contracté.

Sur une plainte de l'intéressée, la police fit des recherches et bientôt le coupable était pris.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Houplines Lys. — Lundi matin, une malheureuse veuve, Mme Debrame, née Clémence Smeglin, demeurant rue Balsac, constata qu'on lui avait dérobé une somme de 500 fr. qui se trouvait dans un carton à chapeau déposé dans sa chambre à coucher.

Cette somme représentait toute la fortune de la pauvre femme et provenait d'une prime d'assurance qu'elle avait touchée, il y a une quinzaine de jours à la suite d'un accident mortel dont son mari avait été victime à Lille.

Il y a tout lieu de supposer que la gendarmerie de la route d'Houplines, chargée de l'enquête, mettra la main sur le coupable de ce vol.

DOUAI

Le Lycée. — Voici les noms des élèves du Lycée de Douai qui ont obtenu récemment les épreuves orales du concours d'admission à l'école polytechnique : MM. Evrard Louis, Forest Jules, Gaston Eugène, Hallynck Paul, Lecomte Jules, Lesage Gaston, Rogez Edouard, Schynkel Eugène, Vandercolme Georges, Vanstenberghe, Modeste, Varoquier Gaston.

AVESNES

Rantmont. — Un incendie a éclaté hier matin, vers trois heures, chez Mme Misonne, modiste, rue de la Gare.

Jusqu'ici on ignore la cause et l'importance des pertes.

Le feu a pu être éteint par les voisins en quelques instants. Lorsque les pompes sont arrivées, tout était terminé.

DUNKERQUE

Enfant noyé. — Dimanche après-midi, plusieurs enfants pêchaient dans le fossé près de la porte de la Sauveterie, lorsque l'un d'eux, le jeune Pupel, 7 ans, de Saint-Pol-sur-Mer, tomba à l'eau et disparut aussitôt.

Aux cris de ses camarades, plusieurs personnes accoururent, mais le fait était trop tard, car lorsqu'on retira l'enfant, l'asphyxie était complète.

Le cadavre a été transporté à Saint-Pol.

Arrestation. — Keller Charles, 33 ans, inculpé d'outrage public à la pudeur, a été arrêté.

Accident. — Mme Redey, rue du Moulin à poudre, s'est fracturé une jambe en tombant dans l'escalier de sa demeure.

Tentative de suicide. — Le sieur X..., préposé des douanes, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal de la Jonction. Il a pu être promptement sauvé et il en sera quitte pour un bain froid.

Petite-Synthe. — La nuit dernière, des voleurs inconnus ont démantiqué une vitre et pénétré dans le débit de tabac tenu par M. Canis. Ils ont tout fouillé et ont pris dans le comptoir une somme de 18 francs.

— Dans la même nuit on s'pénétré de façon identique dans l'estaminet Notiez et prit dans le tiroir du comptoir une somme de 25 francs et dans un placard 3 billes de billard.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Arrestation. — La police d'Arras a mis hier en demeure, le nommé Joseph Jamet, ouvrier belge, colporteur de l'*Echo du Nord*.

Accident. — On a transporté à l'hôpital un ouvrier du démaillement, M. Edmond Vinck 25 ans, qui est occupé dans les fortifications d'une hauteur de 16 mètres.

Par le plus heureux hasard, M. Vinck ne porte qu'une plaie assez légère à la tête.

BETHUNE

Nécrologie. — Dimanche matin est décédé presque subitement M. Louis Fauquette, fils aîné de M. Léon Fauquette, brasseur et conseiller municipal. Ce jeune homme décédé à l'âge de 26 ans et 4 mois était un travailleur opiniâtre et un excellent cœur. Aussi laisse-t-il à Béthune où il était aimé des regrets unanimes.

Concours de géographie. — Dimanche à 8 heures de l'après-midi eu lieu au théâtre de Béthune la distribution des prix aux lauréats du concours ouvert par la Société de géographie de Béthune entre les élèves des écoles primaires de l'arrondissement.

300 élèves environ avaient pris part au concours. Aussi la salle était elle complètement remplie. Sur l'estrade avaient pris place MM. Bellhomme, lieutenant-colonel du 73e de ligne, président; Degubis, président de la société; Mesès, inspecteur primaire, etc. A près une allocution des paroles de M. Degubis et la lecture des deux meilleures copies faite par M. Basèle, il a été procédé à la distribution des médailles et diplômes offerts par la Société de géographie.

Les élèves de la commune de Lens, dirigés par M. Coquelin ont obtenu leur bonne part de succès.

Pendant la cérémonie, la fanfare du collège a joué plusieurs morceaux.

Violent incendie à Barlin

Un violent incendie a éclaté dimanche vers cinq heures du dépaulement dans les chantiers du Jour, à la fosse n° 5 de la Compagnie des Mines de Nœux, sur le territoire de Barlin.

Le feu a pris dans les immenses tas de perches préparées pour le boisage des galeries. Les flammes s'élevaient si haut et le brasier était tel, qu'on ne pouvait pas s'approcher à la rande. L'incendie a duré toute la nuit. Les compagnies de pompiers sont accourues de tous les villages voisins. A un moment donné, on n'y a pas eu moins de 12 pompes à batterie.

Le bâtiment contenant la machine à pulser présente ainsi que les ouvriers. Remarquons sur les lieux M. Agniel, directeur de la Compagnie de Vicoigne-Nœux, et le plupart des ingénieurs. On croit que l'incendie provient de pierres de fosse sur lesquelles étaient déposées les perches. Le feu a du couver un certain temps avant d'éclater. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Les pertes sont assez considérables, mais il est encore impossible de les évaluer approximativement.

Noyelles-sous-Lens. — Dimanche dernier a lieu dans cette commune le banquet annuel de la société l'Union républicaine et patriotique de Noyelles.

M. le député Basly présidait cette fête à laquelle assistaient 250 personnes; il avait à ses côtés M. Gallas, ex-maire de Lens, président de la société, adjoint au maire.

Au dessert, M. Gallez, avec beaucoup d'éloquence, a rappelé les luttes politiques et sociales de l'Union républicaine et patriotique, puis après avoir fait l'éloge du député Basly et invité des amis à lui accorder toute leur confiance, il a bu à la prospérité de la France et de la République et à la santé du président M. Carnot — Cris : Vivela République.

M. Basly a ensuite remercié vivement M. Gallas de bonne santé et de l'invitation de prononcer à son adresse. Profitant de l'occasion il a rappelé ses travaux et votes à la Chambre, puis devant les vives ir ps portés en faveur de l'Union républicaine et patriotique de Noyelles en félicitant aux dévoué président d'avoir su réunir en une aussi belle société toutes les forces républicaines de cette commune. — Cris Vive Basly et applaudissements.

Une jeune fillette a ensuite offert un bouquet au député de Lens-Carvin et prononcé un discours très applaudi.

Le banquet a pris fin aux cris répétés de vive la République ! Vive le député Basly.

BOULOGNE-SUR-MER

Calais. — Delahaye, Charles, 20 ans, garçon de magasin, sans domicile, a été arrêté, pour vagabondage.

— Dans la nuit du 23 au 24 courant, des malfaiteurs inconnus ont escaladé une haie de 1m80 pour entrer dans le jardin de Mme Ve Garnu, aux Bicoques, où ils ont dévalisé tous les groseilliers.

Nouvelles à la Main

A la campagne, entre gamins, dont l'un revient de l'enterrement de son oncle, souriant comme à l'ordinaire :

— Ca ne fait donc pas de peine que ton oncle soit mort ?

— Oh si ! mais je suis consolé, parce que quand je mourrai je le retrouverai au ciel.

— Mais tu ne le reconnaîtras pas !

— Oh si ! je le reconnaîtrai bien partout, et quand je verrai un ange qu'a le nez rouge, je dirai : c'est mon oncle !

***

C'était hier fête à Versailles.

Le Président de M. Calinaux près du bassin de Neptune :

— Tiens ! vous ici ?

— Oui ! sur l'avis de mon docteur.

— Ah ?

— Il m'a recommandé les eaux.

***

On voulait marier une jeune fille à un homme chauve. Elle se débattait cherchant à donner d'excellentes raisons pour éviter cette union.

— Enfin, dit-elle, pour quoi, je voudrais épouser quelqu'un qui couche avec ses cheveux.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Le Concert de la Grande Harmonie. — Hier soir a eu lieu dans le grand Pierrot Calleux, le concert d'été offert par la Grande Harmonie à ses membres honoraires.

Dans le jard, éclairé au gaz et à l'électricité, les toilettes fraîches se mariaient d'une façon charmante à la verdure et aux fleurs, aux couleurs vives et variées.

Le concert a commencé par l'ouverture de « Patrie », de Bizet.

La brillante fantaisie sur « Rigoletto », de Verdi, a donné à M. Fournier, clarinettiste-solo, une bonne occasion de faire apprécier une fois de plus de rare talent musicalement juste qu'il est plein de fougue et d'élégance.

La grande fantaisie sur l'« Africaine » est une des deux mosaïques écrites pour harmonie par le regretté Victor Dabenoy aux Tapers de Meyerbeer.

Les motifs en sont rendus par musiciens habiles, les dans leur coordination, les ensembles sont travaillés avec la connaissance approfondie de l'instrumentation qui était l'une des marques distinctives du talent du regretté chef de la Grande Harmonie.

M. Jondrès s'est fait vivement applaudir dans la jolie bluette pour petite flûte « Hirondelle de Cadiz ».

Marville de Meister pour piston solo a fourni à M. Jacquemin — qui remplaçait M. Montigny absent — l'occasion de faire briller des qualités indiscutables.

De la Valkyrie nous nous abstiendrons de parler en détail, nous contentant de dire que l'ensemble dénotait apprécié cette superbe page musicale dont notre excellente musique municipale a bien traduit la puissance.

FONT-SOIG.

PETITE CORRESPONDANCE

Un marchand. — Le concours aura lieu le 7 août — Prix 1 franc. — S'inscrire chez Willay, sellerie, place Sébastopol.

Le PAUTRIER.

Etat-civil de Roubaix

Du 25 juillet

Naissances. — Jean Demeyer, rue Sainte-Barbe, Germaine Bernaert, rue de la Chaux, 10. — Jacques Wahne, rue Jullard, 20. — Arthur Hespel, rue du Tilleul. — Georges Lartier, rue Gargamelle, cour Mullier, 7. — Marie Minnaert, Hôtel-Dieu — Henri Gossart, Hôtel-Dieu. — Charles Laeglet, ruelle du Ballon, 66 — Albert Badin, rue d'Alger, cour Mullier, 3 — Philémon Allaert, rue Théodore, 2.

Décès. — Gilbain, présente sans vie, rue des Longs, 9. — Emile Castelain, 5 ans, rue de Tourcoing, 48 — Marcel Delarouelle, 24 jours, boulevard de Strasbourg, 103 — Raymond Vandenbrouck, 9 mois, rue Quinquette — Léonie Delannoy, 18 mois, rue de Lannoy, 283 — Germaine Desmons, 2 mois, rue Beaurepaire, 85 — Alphonsine Hélène, 40 ans, rue Fontenoy, 9 — Jeanne Coppyn, 9 mois, rue Barbe d'Or, 15 — Fernand Lepers, 2 ans, rue Fourcault, rue Colbert, 9 — Marie Nelis, 27 ans, rattacheuse, Grande Hallemeyer, 22 ans, ménagère — Paul Jouville, 28 ans, cocher et Clothilde Deroo, 21 ans, servante, rue Jean Niot.

Décès. — Bonaventure Vandepoutte, 5 mois, ruelle Gobron Mouvaux. — Julie Burion, 66 ans, ménagère, rue Nationale, 184 — Jules Lemaire, 5 ans, à l'Epinette. — Pierre Vandorpe, 1 mois, au Blanc-Seau.

Mariage. — Entre : Léon Desurmont, 25 ans, coiffeur et Marie Verroughraete, 22 ans, repasseuse.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 25 juillet

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 qual. à fabr. Cote jour	TYPE 2 qual. jour. Cote préc.	TYPE 2 qual. jour. Cote jour	TYPE B F Cote préc.	TYPE B F Cote jour
Janvier	4 65	—	—	—	—	—
Fév.	4 70	—	—	—	—	—
Mars	4 70	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Juin	—	—	—	—	—	—
Juillet	4 570	—	4 50	—	4 50	—
Août	4 60	4 60	—	—	—	—
Septembre	4 575	4 620	—	—	—	—
Octobre	4 625	4 65	—	—	—	—
Novembre	4 65	4 670	—	—	—	—
Décembre	4 670	4 70	—	—	—	—

Peignés d'Australie

	Type A.J.		Type A.J.
Janvier	—	Juillet	4 85 —
Février	—	Août	4 825 —
Mars	—	Septembre	4 80 —
Avril	—	Octobre	4 80 —
Mai	—	Novembre	4 80 —
Juin	—	Décembre	4 80 —

DETAIL DES VENTES

Cours du Roubaix-Tourcoing

	Contenu		
Août	5,000	»	4 70
Septembre	35,000	»	4 625
Octobre	10,000	»	4 650
Novembre	5,000	»	4 675
Décembre	15,000	»	4 70
Total de la journée	70,000 kilos.		

Tendance calme.

ANVERS, 25 juillet

Peignées françaises de la Plata

En Disponibilité, il a été traité 41 balles de la Plata en sain, et 0 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0

Peignées américaines de la Plata

Février, 0.00 0/0 ; mars, 0.00 0/0 ; avril 0.00 0/0 ; mai 0.00 0/0 ; juin, 0.00 0/0, juillet 4.50 0/0 août 4.50 0/0 ; septembre 4.55 0/0 ; octobre, 4.57 1/2 ; novembre, 4.60 0/0, décembre, 4.60 0/0 ; janvier 0.00 0/0.

Ventes : 75,000.

Marché soutenu.

PLACEMENTS SÉRIEUX

Nous donnons avis aux personnes soucieuses de leurs intérêts, que les actions de la

Brasserie Coopérative

L'UNION DES TROIS VILLES

deuxième émission, se trouvent dès à présent assurées.

Il reste donc à profiter d'une partie de l'émission des obligations de 500 fr., libérées à 450 fr. remises à 5 o/o.

Pour renseignements, s'adresser ou écrire à M. Louis GIOT, administrateur de la Brasserie « L'Union des Trois Villes », 24, rue d'Alger, à Roubaix 2347-1625

ALCOOLS

PARIS, 25 juillet — (*Dépêche spéciale*)

Spécialités			
Courant	44 00	44 00	44 00
Août	44 50	44 50	44 50
4 derniers	44 50	44 50	44 50
4 premiers	44 50	44 50	44 50

CAFÉS

HAVRE			
Janvier	1898	35	75,000 — 1898 — 35
Février	35	—	75,000 — 35
Mars	35	—	75,000 — 35
Avril	35	—	75,000 — 35
Mai	35	—	75,000 — 35
Juin	35	—	75,000 — 35

ANVERS			
Janvier	—	—	— — —
Février	—	—	— — —
Mars	—	—	— — —
Avril	—	—	— — —
Mai	—	—	— — —
Juin	—	—	— — —

LA VILLETTE, 25 juillet			
Espèces	Ap.	Vente	Demande
Janvier	1898	35	35
Février	35	35	35
Mars	35	35	35
Avril	35	35	35
Mai	35	35	35
Juin	35	35	35
Vasos	1414	1110	1110
Mandailas	1398	1450	1450
Porto	1350	1374	1350

BOURSE DE LILLE

Du 25 juillet

Bénéfices (Villes et Départements)			
Lille 1884, 414 fr.			Département du Nord 106,75
Sociétés et valeurs diverses			
Crédit du Nord, 40,000 act. 500, 125 p., 0			
45,000			
Actions (100e de denier), 4,225. — Bully-Grenay, le 116, ex-coupon n° 26, 3,025. — Courrières, 1,500. — Douai, 1,000. — Drocourt, 1,000. — Dourges, 1,700. — Epinac, 900. — Hénin-Liétard, 1,000. — Lens, 1,000.			

Pour les valeurs non cotées, voir « Le Cours des valeurs non cotées ».

BOURSE DE BRUXELLES

Du 25 juillet 1898

Sup. 2 1/2	1.11	1.11	1.11
—	1.17	1.17	1.17
Annuités	1.17	1.17	1.17
—	1.17	1.17	1.17
Cr. nom.	4 1/2	99 90	Tonkin 3 p. 100
—	4	99	Gand 1.000
—	3 1/2	97 50	Liège 1.000
—	3	97	— 500
—	2 1/2	95	— 100
Annuités	3	100, 101	97 — 1.000
Nouv. Tonkin	1887	97	— 500

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 juillet.

Les transactions du marché sont maintenant très restreintes, les capitaux se portent sur les valeurs de premier ordre et les valeurs de grande valeur.

Le 3 % amortissable gagne 1 centime à 101 francs.

Le 3 % perpétuel perd 1 centime à 100.17.

Le 4 % allemand perd 1 centime à 102.

Le Crédit Foncier se maintient à 1.105.

On commence des maintenus à l'amortissement du 3 % sur les souscriptions à 100 obligations et au-dessus.

Le cours de Paris s'accroît à 4.68.

Le Crédit Lyonnais 1.877 est recherché au prix de 1.080 francs.

Le Crédit Lyonnais 1.877 est recherché au prix de 1.080 francs.

Les Chemins Economiques valent 415.

Informations financières

Le cours Palmiste sans atteindre le maximum de la journée, conserve une fermeté très marquée. Le chiffre des transactions est satisfaisant. Il est probable de demandes, les cours ne tardent pas à se relever, d'après les résultats importants de la campagne pour les travaux de rectification. Depuis que la société pourra réaliser un bénéfice de 500,000 fr. environ, ce qui donne un supplément de dividende de 4 fr. par Part Palmiste.

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — RENNES

Rue Nationale, 69 bis, rue de la Gare, 9

PARIS tous les coupons français et étrangers sont à la taxe des officiels.

15 jours avant leur échéance

ACHÈTE ET VEND A FORFAIT

tous titres négociables

TITRES CONTRE ESPÈCES

ORDRES DE BOURSE

à Paris, Lille, Bruxelles, etc., avec conditions particulières.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN

BOURSES COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 25 juillet	HUILES CR. l'hectolitre		TOURT. l'hectolitre	
	Colz.	Cpr.		
Colza	—	—	—	—
Œillette b.	—	—	—	—
Lin de pays	—	61 50	36 —	35 —
Lin étranger	—	—	—	—
Cameline	—	—	—	—
Olives	—	—	—	—
Huile foutre pr quinqui	61	—	4 —	—

PARIS, 25 juillet (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant	54 50	54 75	Courant	46 25	45 75
Août	55 50	55 75	Août	46 75	46 —
Sept.	55 50	55 75	Sept.	46 75	46 —
4 prem.	56 25	56 75	4 prem.	47 25	47 75

COTONS

HAVRE			
Janvier	1898	48 3/4	Juillet 1898 48 1/8
Février	—	48 3/4	Février — —
Mars	—	49 1/8	Septembre 46 7/8
Avril	—	49 1/8	Octobre 47 1/8
Mai	—	50 —	Novembre 47 7/8
Juin	—	—	Décembre 48 3/8

SUCRES

LILLE		Cours du jour	Cours précédent
Sucre N° 88/98 degrés		36 25	—
» raqui		29 50	—
» blanc n° 3		32 50	—
» pain 6 kil. N° 1	100	110	—
Betteraves disponibles		46 50	—
Mélasses		17 25	17 50
3/6 fin disponible		—	—

PARIS, 25 juillet (*Dépêche spéciale*).

Sucre brut			Sucre raffiné	
Courant		32 —		36 87
Juillet		32 12		37 —
Juillet-A.		32 25		37 12
4 Octobre		26 37		28 25
Raffin.		104 50	4	— —

PÉTROLES

ANVERS		Prix		Vendu
Disponible blanc	15 1/2	—	—	16 3/4 — —
Disponible	—	—	—	16 — —
2 premiers mois	—	—	—	16 — —
4 derniers mois	15 3/8	—	—	16 — —

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 25 juillet (*Dépêche spéciale*)

	Farines	13 marques		
	23	22	25	23
Courant	51 25	50 95	4 dern.	51 65 51 55
Août	51 50	51 —	4 prem.	52 25 52 —
	Marque Corbeil		56 —	—
	Blés			
Courant	22 55	22 55	4 dern.	22 30 22 15
Août	22 50	22 50	4 prem.	23 60 23 05
	Seigle			
Courant	16 10	16 05	4 dern.	16 10 16 12
Août	16 —	16 —	4 prem.	16 25 16 15

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 56

L'OR ET LE SANG

DEUXIÈME PARTIE

L'AMOUR QUI PASSE

— Oui. Sans cela je ne vous importunerais pas. S'il s'agissait de le tuer, peut-être accompagnerais-je la besogne moi-même, mais je répugne à des démonstrations bruyantes. En France, on doit savoir se contenir, et se taire. Je suis cing ou six fois millionnaire, je quitte volontiers mon pays d'estafier.

— Quoi, dans ces cas ?

— Voici. Vous ignorez sans doute qu'hier le Sameur et Beppo Candia...

— Beppo ? Oui, je sais. Eh bien ?

Le Sémeur et Beppo m'avaient volé mon argent. Ma parole ! Je crois qu'aujourd'hui, dans la lutte du bonheur, tout cela s'appelle un combo. Enfin j'étais volé !

— Vraiment ?

— Puisque je vous le dis ! L'argent avait été déposé à la caisse de la Maffia, au siège de la succursale, qui de l'Oise.

Georges répète :

— C'est vrai !

— Hé oui ! Vous ne vous doutiez guère, hier, vers quatre heures, que votre mission était accomplie, et que les millions de sir James Gordon étaient acquis à la Gamorra qui vous délégnait à Paris !

C'est incroyable ! Et vous avez pu le reprendre, cet argent ? La Maffia vous a rendu cette somme de cinq millions ! Ceci est plus étonnant encore. Le Sémeur et ses gens vous ont remis le produit de votre vol !

— Oui, tout de suite. Je me suis présenté vers six heures chez le Sémeur, rue Riquet. Je lui ai dit : « Vous m'avez pris ma fortune, rendez-la moi ! il me l'a rendue. A sept heures moins le quart, je la tenais — et je la tiens !

Georges n'en croyait pas ses oreilles. Avec un homme comme le marquis il fallait se méfier de tout. Aussi n'insistait-il pas trop, de peur de se livrer, de livrer un des secrets de la Maffia.

— J'ai usé d'un moyen enfantin, — enfantin est le mot. Bref s'est terminé.

— Maintenant, qu'a vous fait-il ? interrogea Georges ahuri par ces histoires.

— Je vous l'ai dit : Marthe. Et pour avoir Marthe, il faut se débarrasser du Sémeur. Or ce Sémeur a pris Marthe, il l'a prise à vous, à vos amis, au président, de le dénoncer au Maître sage. Vous savez combien sont sévères les statuts de notre... de notre société. La conduite du Sémeur sera jugée comme elle le mérite, et le châtiment...

— Oh ! interrompit le peintre, jamais je ne crouirai que le Sémeur a trahi notre société. Il est l'âme de la Maffia ! C'est à lui qu'elle doit son développement, sa puissance. Je lui ai entendu dire, à lui-même, que pour posséder vos... cinq millions, il sacrifierait son fils, s'il en avait un.

— S'il en avait un, fit le marquis, en riant de cette précaution de Georges.

— Il est vrai, à Paris pour s'emparer de cette somme, par tous les moyens, et lorsqu'il la tient, il la rendrait, tout de suite !

— Mon cher ami, je n'ai qu'une chose à vous dire : Allez à la Villette, parlez de cela au président, à Beppo, à tous ceux qui sont dans les secrets de la Société, et suivant leur réponse, agissez ! Et je vous serment, pour vous, passionnément encore. Le Sémeur et ses gens vous ont remis le produit de votre vol !

Je vous le dis, en vous occupant de cela, en indiquant la route à suivre, bientôt, demain peut-être, le Sémeur sera mandé devant vos chefs. Et vos chefs seront ravis de le punir, car ils sont jaloux de lui qui est plus populaire, plus intègre, plus fort qu'eux !

— Oh ! oui !

— Ensuite nous lutterons ensemble, nous deux. Nous reprendrons nos relations qui sont, je le regrette, fort tendues. L'essentiel, c'est que vous ayez pu vous sauver d'un ennemi commun. Je n'ai rien autre à vous dire.

Et comme ils arrivaient à l'avenue du bois de Boulogne, le marquis sans même saluer Georges prit une rue désarte et disparut laissant son compagnon stupéfait.

Georges, en rentrant chez lui, trouva seulement à répéter ce que venait de lui dire son rival. Evidemment, Marthe ne serait jamais à lui, tant qu'elle aurait le Sémeur auprès d'elle. Or il était décidé à la posséder, sans le l'adorait encore plus depuis qu'elle l'oubliait et le méprisait. Donc, il fallait suivre les conseils de Gordon. C'était un syllogisme inattaquable.

Ensuite, on verrait. Le marquis était un adversaire dangereux, et cette concurrence l'épouvantait. Cependant, le peintre ne discutait même pas ce point qu'il choisir entre les deux, Marthe ne le préférait, lui, Georges Montagna.

Elle l'avait aimé à la folie, tandis qu'elle avait toujours eu le marquis en horreur. Cela suffisait à indiquer la fin de l'aventure. La jeune Parisienne était trop fière pour se donner jamais à un homme pareil à ce bandit voleur et assassin. Elle revienderait à son ancien fiancé, à cet artiste épris comme elle d'art et de soleil, et qui saurait comme elle passer par-dessus les dégoûts qui l'éloignaient jadis.

Ce gentilhomme provençale prévoyait bien Georges se fit conduire, après cinq minutes de réflexion, au siège de la Maffia de Paris pour y rencontrer le président et s'entendre avec lui au sujet du Sémeur.

Il était nuit depuis longtemps lorsqu'il arriva au cabaret dont une porte s'ouvrait sur la cave, lieu ordinaire des réunions.

— N'a-t-il qu'à qu'à un des notres ? demanda-t-il au marchand de vin qui sommeillait derrière son comptoir.

— Cinq ou six. On discute la grande trahison. Vous la connaissez ?

— Certes !

Georges descendit dans la grande salle humide et sombre, aux murs nus et aux voutes sourdes ou naguère le Semeur jetait aux hommes ces paroles d'espoir. Il trouva rassemblé le président du comité de Paris, Beppo Candia et trois autres affiliés, groupés autour d'une table, sur laquelle une bougie fumait, n'ouant éclairer les recoins lugubres de la cave.

A la lueur rougeâtre on distinguait les titres amigriss et méchantes des causeurs, leurs épaules relevées par la colère, leurs poings crispés